



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°01

Réunion du : Mercredi 28 aout 2024

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX. MM. GORIN, LE CAVIL, ELLIBINIAN, GUILLAUME (G.C.S.P).

Excusé : M. MATHIEU (Comité Directeur LPIFF).

INFORMATIONS GENERALES

La Commission adresse ses meilleurs vœux sportifs à tous les clubs pour la saison 2024/2025. Nous vous rappelons qu'il est essentiel de finaliser les aspects comptables avant la reprise des compétitions, notamment l'engagement, le versement de l'acompte de 30% sur les licences, ainsi que la cotisation terrain.

Règlement des cotisations terrains de la LPIFF :

Chaque club recevra prochainement sur sa messagerie officielle LPIFF une demande de règlement de cette cotisation à effectuer avant le 15 septembre 2024.

PV Commission :

Nous vous rappelons qu'il est essentiel de consulter le PV de la Commission. Celui-ci est disponible en ligne chaque vendredi pour les réunions tenues le mercredi.

Obligation FMI :

La Commission rappelle que l'utilisation de la FMI reste obligatoire pour la saison 2024/2025.

Réunion de début de saison :

Elle se tiendra le mercredi 18 septembre à 18h30 en visioconférence. Une invitation sera envoyée via la messagerie officielle LPIFF.

Dates de reprise des compétitions :

- Championnat du samedi matin : 28 septembre.
- Supporters, Challenge Jean Verbeke et Francilien : lundi 30 septembre.

Terrains indisponibles au 2 septembre 2024 :

- Maryse Hilsz T1 et T2 (durée indéterminée).
- La Poterne des Peupliers (travaux) jusqu'au 4 novembre 2024.
- Emile Anthoine le 02/09/2024

Prochaine réunion : mercredi 04 septembre 2024